



Description

Les participants (Boliders) de la course doivent parcourir un trajet non-linéaire avec leur Bolide artisanal. Durant le parcours, ils ont à effectuer des arrêts à des stations pour réaliser des défis. Pour participer, les équipes doivent prendre connaissance du document suivant et compléter le formulaire d'inscription.

Règlements

Les règles générales visent à encadrer le bon déroulement de l'activité et celles-ci sont valides pour tous les Boliders.

1. Toute équipe doit être inscrite et s'acquitter du droit d'inscription **avant le 14 mai 2020**.
2. Chaque équipe de Boliders est formée de **3 personnes** dont au moins une personne de **18 ans et plus**. (1 pousseur et 2 passagers OU 2 pousseurs et 1 passager selon la conception du Bolide)
3. Afin de rendre cette activité intergénérationnelle et accessible à tous, chaque équipe peut nommer une personne substitut en cas de blessure ou de fatigue. Toutefois, il est important que la composition ne fasse pas changer l'équipe de catégorie. (2-4 ans, 5 ans et plus, adultes seulement)
4. Pousseurs et passagers peuvent, s'ils le désirent, changer de rôle durant le parcours. L'équipe peut effectuer le changement **uniquement** lorsque le bolide est arrêté.
5. Les équipes seront classées par catégories. Ce classement sera effectué par les responsables de l'événement en fonction de l'âge des Boliders et la composition des équipes. Les Boliders seront informés de ces catégories lorsque les inscriptions seront terminées.
6. L'ordre des départs et les numéros des Boliders seront transmis le jour de l'événement.
7. Le parcours est le même pour toutes les équipes, les défis sont ajustés en fonction des catégories.
8. Les courses sont chronométrées.
9. À la fin du parcours, le chronomètre est arrêté lorsque tous les membres de l'équipe et le Bolide ont entièrement franchi la ligne d'arrivée.
10. Les responsables de la course se réservent le droit de refuser un Bolide le matin de l'événement si celui-ci ne respecte pas les règles de sécurité et de construction du Bolide. (voir verso du document)
11. Les Boliders sont invités à se déguiser selon la thématique de leur Bolide.
12. Des prix seront remis à la fin de la journée dont, entre autres, des prix pour l'originalité du Bolide et le meilleur esprit d'équipe.

Règles de sécurité

1. Les participants doivent porter des chaussures fermées de type espadrille.
2. Le casque protecteur est **obligatoire** pour tous les Boliders (prêt de casque sur place au besoin).
3. Le(s) passager(s) doit/doivent **être assis** dans le Bolide (ni debout ni couché).
4. Les responsables de l'événement peuvent interrompre la course s'ils perçoivent un danger pour la sécurité des Boliders ou des spectateurs.
5. Les Boliders seront inspectés avant la course afin de s'assurer que les règles de sécurité et de construction sont respectées.

Règles de construction du Bolide

1. Le Bolide est défini comme tout engin pouvant rouler convenablement.
2. Le Bolide doit avoir un **minimum de 4 roues** aux quatre extrémités et ces roues doivent toucher le sol. Les roues peuvent être de toutes tailles.
3. Seuls les **corps des pousseurs** sont mis à contribution pour faire **avancer le Bolide**.
Il ne doit donc posséder aucun mécanisme de propulsion, de traction ni moteur ou pédales.
4. La **largeur** maximale du Bolide est de **100 cm** (grandeur lit simple).
5. La **longueur** maximale du Bolide est de **200 cm** (grandeur lit simple).
6. Le Bolide doit avoir **des côtés** d'une hauteur minimale de 30 cm sur ses **4 faces**.
(Prévoir lors de la conception que le(s) passager(s) sera-seront amené(s) à sortir du Bolide pour la réalisation des défis ou pour un changement de rôle).
7. **Aucune** partie pointue, en verre, en miroir ou tout autre matériel pouvant être dangereux pour la sécurité ne peut être sur le Bolide.
8. **Aucun** contenu inapproprié, de violence ou vulgaire ne sera toléré.
9. Toutes les composantes du Bolide doivent être **solidement fixées** et le Bolide doit être **sécuritaire**.
10. **Toute personne** autre que les Bolideurs de la course **peut participer à la construction** du Bolide.

Règles de construction additionnelles OBLIGATOIRES –

Pour les équipes ayant un ou deux **enfants âgés de 2 à 4 ans** à bord du Bolide :

1. Les mêmes règles de construction (1 à 10) s'appliquent.
2. Le Bolide doit posséder EN PLUS un système de retenu pour chaque enfant âgé de 2 et 4 ans. Il doit donc être attaché au niveau des épaules et des hanches (style siège d'auto, chaise haute, poussette, etc.).

Pour les équipes étant **commanditées par une entreprise** :

1. Les mêmes règles de construction (1 à 10) s'appliquent.
2. Vous pouvez afficher le logo de l'entreprise sur votre Bolide ou sur vous-même de la façon qui vous convient. Toutefois, aucun contenu inapproprié ou vulgaire ne sera toléré.

*Joignez-vous à notre grande Famille!
Soyez créatifs et amusez-vous! Bonne construction!*

Des questions? 819-583-1824 ou
bolidesenville@maisonfamillegranit.com



UNE ACTIVITÉ PROPULSÉE PAR:



On s'unit pour vous
en donner toujours plus!